



# REGLEMENT FINALES PAR CLASSEMENT D25

## 1. Généralités

---

Les finales par classement départementales du Doubs se dérouleront selon les modalités suivantes :

- Date : **dimanche 26 février 2023**
- Heure de début de la compétition : 9h30
- Lieu : **gymnase Lou Blazer, 17 rue Hélène Boucher, 25200 Montbéliard**

Montant de l'inscription : 10 € par joueur (l'inscription est gratuite pour les joueurs déjà inscrits au critérium fédéral) ; ce montant sera facturé directement au club de chaque licencié.

La compétition est ouverte à toutes les catégories d'âge sauf les Poussins (moins de 9 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2023)

## 2. Déroulement de la compétition

---

### 2.1. Tableaux

Huit tableaux sont proposés en fonction des points-licence 2<sup>ème</sup> phase :

- H8 : joueurs classés entre 500 et 899 pts
- H10: joueurs classés entre 900 et 1099 pts
- H12: joueurs classés entre 1100 et 1299 pts
- H15: joueurs classés entre 1300 et 1599 pts
- F5 : joueuses classées entre 500 et 599 pts
- F7 : joueuses classées entre 600 et 799 pts
- F9 : joueuses classées entre 800 et 999 pts
- F12 : joueuses classées entre 1000 et 1299 pts

Chaque joueur ne peut s'inscrire que dans le tableau correspondant à son classement.

### 2.2. Qualification pour l'échelon régional

Cette épreuve est qualificative pour les Finales par classement régionales qui se dérouleront le dimanche 26 mars 2023 à Nevers.

La ligue précisera le nombre de qualifiés pour chaque tableau de classement : le vainqueur ainsi qu'un nombre défini au prorata du nombre d'inscrits dans chaque département.

### **2.3. Formule de la compétition**

Toutes les parties se déroulent au meilleur des cinq manches (trois manches gagnées). Chaque catégorie messieurs sera répartie en une ou plusieurs poules de 3 joueurs dont une ou deux peuvent être complétées à 4 en fonction du nombre de participants, construites par la méthode du « serpent » selon les points-licence de la phase en cours. Un tableau final à classement intégral sera organisé.

En fonction du nombre d'inscrits dans chacune des catégories, le juge-arbitre pourra organiser la compétition en une poule unique et/ou en fusionnant des catégories, mais devra établir un classement final pour chacune d'entre elles, en vue des qualifications à l'échelon régional.

## **3. Inscriptions**

---

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site du Comité du Doubs, au bas de la page dédiée à cette compétition, **au plus tard le 19 février 2023 à minuit** :

<https://doubstt.com/finales-par-classement/>

Ou en cliquant directement sur le lien suivant : **Inscriptions Finales par Classement**

Les joueurs qui auront inscrit leur adresse électronique recevront par mail, en plus des dirigeants du club, la convocation avec les listes finales.

Le 22 janvier 2023,

**Jean-Michel HELLER**  
Responsable Commission Sportive  
[jmichel.heller@gmail.com](mailto:jmichel.heller@gmail.com)

**Jean-Pierre VAYSSE**  
Responsable de la compétition  
[jean-pierre.vaysse@doubstt.com](mailto:jean-pierre.vaysse@doubstt.com)